



Les Halles

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

Les membres du Conseil municipal se sont réunis suite à la convocation qui leur a été adressée par Mme Le Maire, le 26 mars 2026.

Séance du 30 mars 2026 à 19h30

Nombre de Conseillers en exercice le jour de la séance : 11

Président : GOUBIER Isabelle, Maire

Membres présents : Mesdames Messieurs GOUBIER Isabelle, CHEVALIER Maud, MELON Véronique, TESTE Maud, BERTHET David, CROZIER Jérémy, GARIN Alain, RIDEL Alexandre, ROUX Wilhelm, VINCENT Jean

Membre absent ayant donné procuration : 0

Membre absent excusé : BRUNO Carine

Secrétaire de séance : VINCENT Jean

Isabelle GOUBIER, présidente ouvre la séance à 19h30 et constate que le quorum est atteint.

Délibérations

N° 25 : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET COMMERCE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	97 096.21€	140 383.59€	237 479.80€
	Recettes réalisées	0€	129 575.47€	129 575.47€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	27 000€	127 096.21€	154 096.21€
	Dépenses réalisées	26 842.46€	18 489.89€	45 332.35€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-26 842.46€	111 085.58€	84 243.12€
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-70 096.21€	-13 287.38€	-83 383.59€
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-96 938.67€	97 798.20€	859.53€

Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0€	0€	0€
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-96 938.67€	97 798.20€	859.53€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 abstention / à l'unanimité, ou Madame le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le compte financier unique 2025 de la commune de LES HALLES
- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

N° 26 : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET CCAS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	0€	3 336.95€	3 336.95€
	Recettes réalisées	0€	1975.60€	1975.60€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	0€	4 200€	4 200€
	Dépenses réalisées	0€	2 838.65€	2 838.65€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0€	-863.05€	-863.05€
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	0€	863.05€	863.05€
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	0€	0€	0€
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0€	0€	0€
Résultat cumulé	Excédent/déficit	0€	0€	0€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 abstention / à l'unanimité, ou Madame le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le compte financier unique 2025 de la commune de LES HALLES

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

N° 27 : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET COMMUNE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	422 979.62€	333 868.00€	756 847.62€
	Recettes réalisées	412 264.59€	347 735.61€	760 000.20€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	375 054.39€	495 689.63€	870 744.02€
	Dépenses réalisées	351 653.22€	383 987.21€	735 640.43€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	60 611.37€	-36 251.60€	24 359.77€
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-47 925.23€	161 821.63€	113 896.40€
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	12 686.14€	125 570.03€	138 256.17€
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0€	0€	0€
Résultat cumulé	Excédent/déficit	12 686.14€	125 570.03€	138 256.17€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 abstention / à l'unanimité, ou Madame le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le compte financier unique 2025 de la commune de LES HALLES

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

N° 28 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMERCE

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1641 : Emprunts en euros		733,75 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées		733,75 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		733,75 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement		733,75 €

N° 29 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNE

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 21316 : Equipements du cimetière	20 000,00 €	
TOTAL D 040 : Opérations ordre transf. entre sections	20 000,00 €	
D 21316-905 : Travaux bâtiments divers		20 000,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		20 000,00 €

- Synthèse des échanges et des rencontres concernant la Montée de La Flachardière et Le Vallon.
- Une réunion de quartier est proposée le 20 avril à 19h30 avec les habitants de la Montée de la Flachardière : problème de stationnement, arrêté d'interdiction de stationnement... Madame Le Maire demande à l'organisme Deux Fleuves Rhône Habitat de numérotter les places de stationnement afin d'éviter qu'un seul foyer prenne plus d'une place.
- Le Vallon problèmes de voisinages : les élus apporteront des solutions aux habitants concernés.
- Délégués des 4 cantons : titulaire Melon Véronique, suppléante Goubier Isabelle.
- Mésanges : la haie doit-être couper, mauvaise visibilité et besoin d'être entretenue.
- Pins de l'Auberge : les terrains des agriculteurs amènent de la boue et l'eau ruisselle, trouver une solution pour les habitations autour.
- Aménagement du parc : Le terrain de boule à la lyonnaise sera supprimer. L'espace de jeux pour les enfants est en cours de travaux, ajout de panneaux, création d'un espace pour les chiens avec double portes afin d'éviter les fugues d'animaux.

FIN DE SEANCE A 21h45

Le Maire,

Isabelle GOUBIER



Le secrétaire de séance,

Jean VINCENT

